



Commune de Saint-Nazaire-les-Eymes

**La politique documentaire
De la bibliothèque municipale l'Oiseau-Lyre**

2021-2023

Vu pour être annexé à la délibération
n° 2020-120 du 15/12/2020

Mme le Maire
Michèle FLAMAND




Sommaire

PREAMBULE : QU'EST-CE QU'UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE ?	2
1. CADRE DE TRAVAIL POUR LA MISE EN PLACE D'UNE POLITIQUE DOCUMENTAIRE AU SEIN DE LA BIBLIOTHEQUE L'OISEAU-LYRE	3
2. CONNAISSANCE DES PUBLICS ET DU TERRITOIRE	3
LA POPULATION DE SAINT-NAZAIRE LES EYMES	3
LES USAGERS DE LA BIBLIOTHEQUE	5
3. DIAGNOSTIC DES COLLECTIONS	8
ÉVALUATION DES COLLECTIONS : REPERES PREALABLES	8
ANALYSE DU FONDS	11
4. ANALYSE DES PRETS	14
ANALYSE DES PRETS TOUT PUBLICS CONFONDUS	14
ANALYSE DES PRETS DES DOCUMENTS POUR ADULTE	20
5. ADEQUATION DU FONDS AU PUBLIC	24
ENQUETE AUPRES DE LA POPULATION	24
6. CONCLUSION ET PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COLLECTIONS	29
CHARTRE DES COLLECTIONS DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE L'OISEAU-LYRE	31
ANNEXES	36



Préambule : qu'est-ce qu'une politique documentaire ?

Deux documents importants mentionnent ce que doit être la politique documentaire, à savoir :

- La charte des bibliothèques publiques adoptée par le Conseil supérieur des Bibliothèques le 7/11/1991¹, notamment son article 7 : « *Les collections des bibliothèques des collectivités publiques doivent être représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales.*

Elles doivent répondre aux intérêts de tous les membres de la collectivité à desservir et de tous les courants d'opinion, dans le respect de la Constitution et des lois. Elles doivent être régulièrement renouvelées et actualisées.

(...) D'une manière générale, chaque bibliothèque doit élaborer et publier la politique de développement de ses collections et de ses services en concertation avec les bibliothèques proches ou apparentées ».

- Le manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique (1994)² : « *Une politique claire doit présider à la définition des objectifs, des priorités et des services en fonction des besoins de la communauté locale. La bibliothèque publique doit être organisée efficacement et selon les normes en vigueur dans la profession. Les collections et les services ne doivent être soumis ni à une forme quelconque de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à des pressions commerciales.* »

Selon Charlotte Hénard, auteure de « Le métier de bibliothécaire » édité par l'Association des bibliothécaires de France (ABF), la politique documentaire recouvre :

- **La politique d'acquisition**³ : ce sont les choix et priorités que se donne la bibliothèque en matière de développement et de gestion des collections au regard de sa situation environnemental, des publics à desservir, des missions à remplir et collections existantes.
- **La politique de conservation** (y compris le désherbage⁴)
- **La politique d'accès** (incluant les modalités d'organisation et de communications des collections).

La politique documentaire est aussi la mise en valeur des collections, la médiation représentée par les animations, les bibliographies, la mise en valeur sur le site des bibliothèques par exemples, ...

¹ Annexe A : Charte des bibliothèques adoptée par le conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991

² Annexe B : Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique (1994)

³ Annexe C : La politique d'acquisition en 12 points (Association des bibliothécaires de France, 1992)

⁴ Le désherbage est l'opération qui consiste à éliminer et à renouveler des collections.

1. Cadre de travail pour la mise en place d'une politique documentaire au sein de la bibliothèque L'Oiseau-Lyre

Dans le cadre du réaménagement de la bibliothèque effectué en 2016/2017 sous l'égide du premier adjoint du patrimoine recrutée par la commune et des bénévoles, un important travail d'inventaire, de classement et d'éliminations de collections anciennes et non lues a été effectué. Cela a permis de mettre en valeur les collections et de se doter de fonds complémentaires.

Pour concevoir une politique documentaire raisonnée, il faut croiser une analyse de l'activité passée avec une réflexion et une définition de l'offre. Puis, il est nécessaire de disposer d'outils de pilotage pour mesurer et organiser la gestion des collections.

La politique documentaire de la bibliothèque l'Oiseau-lyre de Saint-Nazaire les Eymes se base sur l'analyse des données résultant de requêtes concernant les années civiles 2015 à 2019 inclus faites à partir du logiciel de gestion de bibliothèques « AFI-Nanook ».

Cette politique documentaire est établie pour 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2023 et a vocation d'être réexaminée, réactualisée puis reconduite à l'issue de cette période ou voire à être modifiée si d'ici là une politique documentaire commune au réseau CCLG est mise en place.

2. Connaissance des publics et du territoire

La population de Saint-Nazaire les Eymes

Au 1^{er} janvier 2020, St Nazaire compte une **population totale** de 3 044 St Nazairois.

Sur le plan économique, la commune compte un certain nombre de petits commerces (boulangerie, bureau de tabac, coiffeur,...) regroupés le long de la Route de Chambéry (RD1090). Elle dispose de deux petites zones d'activités : la ZA Préfigaroud situé à l'entrée de la commune, route de Chambéry (côté Bernin) et la ZA la Grande Chantourne située au bas de la commune, à la sortie de l'autoroute.

Au niveau associatif, la commune dispose à la rentrée 2020, d'une vingtaine d'associations proposant environ 45 activités. Elle a donc une vie associative active et très riche. Bon nombre de lecteurs inscrits à la bibliothèque sont également membres d'une ou plusieurs de ces associations.

La bibliothèque et la jeunesse

A la rentrée 2020/2021, la commune compte 255 élèves réparties dans 7 classes d'élémentaire et 3 classes de maternelle. La bibliothèque accueille les classes de l'école élémentaire une fois par mois d'octobre à juin et 2 classes de l'école maternelle, pour 4 séances chacune, en septembre et octobre.

Par ailleurs, l'accueil de loisir périscolaire, géré par la commune, qui accueille des enfants de 3 à 11 ans, est reçu entre 4 et 8 fois dans l'année.

Quant à la structure multi-accueil « les coccinelles », service géré par la Communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG) qui accueille d'enfants de 3 mois à 3 ans, la bibliothèque l'accueille chaque premier mardi du mois d'octobre à juin.

Enfin, les assistantes maternelles, parents et grands-parents d'enfants entre 0 et 3 ans sont invitées à assister au rendez-vous mensuel « Bébé-Lyre » chaque premier lundi du mois d'octobre à juin.

Le réseau des bibliothèques du Grésivaudan

La bibliothèque de Saint-Nazaire les Eymes fait partie d'un vaste réseau de 34 bibliothèques municipales et de 2 médiathèques « tête de réseau » répartis sur le territoire du Grésivaudan et géré par leur commune et la communauté de communes Le Grésivaudan (CCLG).

En 2019, 64 agents municipaux et 260 bénévoles travaillaient pour le réseau et 26 500 lecteurs étaient inscrits dans les bibliothèques.

Le fonds du réseau se composait de plus de 400 000 documents (livres, revues, CD, DVD, jeux de sociétés, jeux vidéo, ...) accessible par tous les lecteurs dont l'abonnement est à jour grâce à la mise en place de réservations sur un site commun (<https://bibliotheques.le-gresivaudan.fr>) et d'un système de navettes acheminant régulièrement les documents dans les bibliothèques demandés.

Dans les médiathèques têtes de réseau (MTR de Crolles et Pontcharra), il est envisagé la mise en place progressive d'une politique documentaire avec les objectifs suivants :

- Garantir la qualité des acquisitions,
- Jouer sur la complémentarité des compétences et des collections,
- Gagner en vision globale des acquisitions sur le réseau.

L'idée est de passer ensuite à l'échelle du réseau et de définir une politique d'acquisition partagée inscrite dans les objectifs du Plan Lecture départemental 2020-2026 moyennant:

- Création de groupes thématiques,
- Décisions communes sur par exemple sur l'achat des nouveautés, des best-sellers...,
- Fixation des modalités d'achats et de suivi des collections,
- Circulation des fonds sur le territoire,

et de renforcer le rôle des référents des bassins des bibliothèques. Ces derniers ont un rôle de conseil et d'accompagnement sur l'ensemble des fonds du réseau.

La navette

Le lecteur a en effet la possibilité de réserver n'importe quel document en rayon ou déjà emprunté, et d'indiquer dans quelle bibliothèque il souhaite le retirer. Une fois le document livré par la navette, le lecteur reçoit un mail l'avertissant qu'il a 15 jours pour venir le chercher.

En 2019, un peu plus de 69000 documents au total ont transité par les navettes.

Parmi ceux-ci :

- 292 documents appartenant à Saint-Nazaire les Eymes ont été réservés et prêtés dans une autre bibliothèque,
- Saint-Nazaire les Eymes a prêté 237 documents venant d'une autre bibliothèque

Pour les retours en navette :

- 661 documents appartenant à Saint Nazaire les Eymes ont été rendus dans une autre bibliothèque
- Saint Nazaire les Eymes a traité en retour 728 documents venant d'une autre bibliothèque.

Ces retours de documents dans une autre bibliothèque que celle d'origine concernent surtout les lecteurs fréquentant régulièrement plusieurs bibliothèques du réseau, signe qui montre l'attractivité du réseau grâce à la proposition d'une offre complémentaire.

Sur le plan pratique, la navette apporte les documents à Saint-Nazaire les Eymes un mardi sur deux et prochainement, d'ici début 2021, chaque mardi suite au recrutement par la CCLG d'un agent chargé de cette mission, signe que cette navette fonctionne et répond tout à fait au besoin des lecteurs.

Les usagers de la bibliothèque

En 2016, 16% de la population française était inscrite dans une bibliothèque⁵. A Saint-Nazaire les Eymes, le nombre d'inscrits à la bibliothèque progresse chaque année et depuis 2018, 20% de la population est inscrite à la bibliothèque.

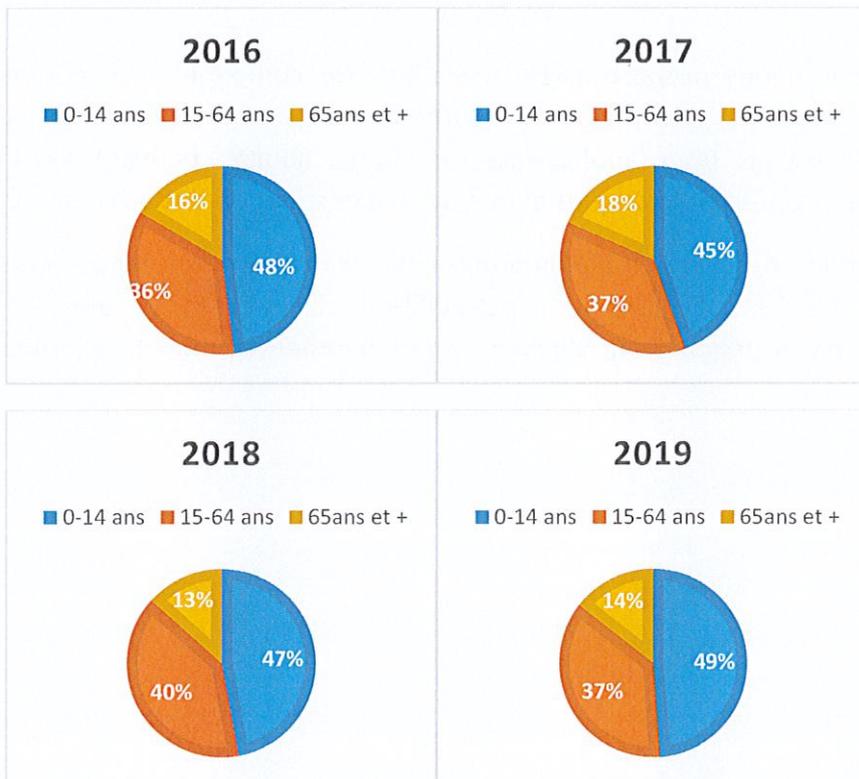
En 2019, la tranche d'âge des 0-14 ans représente 49% du total des inscrits à la bibliothèque de Saint-Nazaire-les-Eymes, celle des 15-64 ans 37% et les personnes de 65 ans et + représentent 14% des inscrits.

⁵ Synthèse nationale de l'Observatoire de la lecture publique des données d'activité 2016 des bibliothèques municipales et intercommunales éditée en 2019 pour le Ministère de la Culture, page 35.

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Livre-et-lecture/Bibliotheques/Observatoire-de-la-lecture-publique/Syntheses-annuelles/Synthese-des-donnees-d-activite-des-bibliotheques-municipales-et-intercommunales/Bibliotheques-municipales-et-intercommunales-Donnees-d-activite-2016>

Répartition par âge des inscrits					
	2015	2016	2017	2018	2019
0-14 ans	180	209	201	275	291
15-64 ans	245	155	167	231	219
65 ans et +		72	83	78	86
Total	425	436	451	584	596

Répartition par âge des inscrits



Pourcentage de la population inscrite à la bibliothèque par année (taux de pénétration)					
	2015	2016	2017	2018	2019
Population Saint-Nazaire les Eymes	2942	2967	2956	2961	2955
Nombre d'inscrits à la bibliothèque	425	436	451	584	596
Taux de pénétration	14%	15%	15%	20%	20%

La bibliothèque a une attractivité forte pour les familles avec de jeunes enfants. La proximité de la bibliothèque avec les lieux de vie et d'activités des habitants tel que : la mairie, l'agence postale, les écoles maternelle et élémentaire, le centre de loisirs, la structure multi-accueil des Coccinelles, la présence des salles communales utilisées par les associations pour leurs activités, est très valorisante car cela en fait un point de passage quotidien des familles. Les plus fortes affluences ont d'ailleurs lieu les mardi et vendredi à la sortie des écoles.

Cependant, il est constaté une présence faible des « 15 à 18 ans » et des « 19 à 24 ans ». Cela reflète d'abord une tendance nationale : c'est un public difficile à faire venir en bibliothèque de manière générale et d'autant plus à fidéliser.

Leur absence à la bibliothèque de Saint-Nazaire les Eymes provient en partie du fait que la commune ne possède pas de lycée ou d'établissements d'études supérieurs. Les étudiants fréquentant les bibliothèques auront tendance à fréquenter leur centre de documentation ou bien à fréquenter la bibliothèque de la ville où ils étudient sans forcément s'inscrire (les bibliothèques universitaires du campus de Grenoble, le centre de documentation et d'information du lycée de Saint-Ismier, les bibliothèques municipales de Grenoble ou Meylan, etc).

De plus, la bibliothèque propose assez peu d'horaires compatibles avec leurs emplois du temps et ne propose pas non plus un très large fonds de romans, de bandes dessinées, de mangas ou de revues pour adolescents ou jeunes adultes pouvant les intéresser. La bibliothèque ne propose pas non plus d'animation à destination des adolescents.

Enfin les frais d'inscriptions à la bibliothèque passent de la gratuité entre 0 et 11 ans à 8 € entre 12 et 18 ans. Les collégiens ont la possibilité d'utiliser le chèque jeune « Pass'culture » de 15 € offert par la région pour s'inscrire à la bibliothèque, mais très peu d'entre eux le font.

3. Diagnostic des collections

Évaluation des collections : repères préalables

Evolution par année et comparatif entre la bibliothèque de Saint-Nazaire les Eymes et les recommandations du ministère de la culture pour des établissements couvrants une population de 2000 à 3500 habitants (document de 2012 ⁶)						
	2015	2016	2017	2018	2019	Recommandations nationale
Nombre d'habitants	2942	2967	2956	2961	2955	
Dépenses acquisitions (documents, équipements, animations)	6 101 €	6 251 €	6 000 €	6 000 €	6 000 €	minimum 2€/an par habitants pour l'achat de livres et d'abonnements = 6000€
Nombre de livres total possédés	9697	9645	7060	7643	7879	minimum 1,5 livres par habitants = 4500
Nombre de livres acquis par année	368	362	354	318	470	Entre 300 et 450
Nombre d'emprunteurs actifs	425	436	451	584	596	
Taux d'inscrits	14%	15%	15%	20%	20%	
Total nombre de prêts (particuliers + collectivités)	11867	10790	10809	11894	13599	
Nombre d'heures d'ouvertures hebdomadaire	8,3h	8,5h	8,5h	9h	9h	Entre 10 et 12h par semaine, en privilégiant le mercredi et le samedi (hors accueil de classes et de groupes divers)
Nombre d'agents salariés ETP	0	0,5	0,5	0,5	0,6	1,5 ETP qualifié
Surface des locaux en m2	176m2	176m2	176m2	176m2	176m2	

Répartition du budget :

⁶ Annexe D : Recommandation du ministère de la Culture pour les bibliothèques municipales en fonction du nombre d'habitant dans la commune (2012)

Les 6000 € de budget alloué à la bibliothèque sont utilisés pour l'achat de documents (romans, bandes-dessinées, documentaires, albums), pour le renouvellement des abonnements des périodiques, pour le matériel d'équipement (code-barres, papier de couverture et de réparation des documents, etc.)

De manière générale, chaque année, environ 1000 € sert aux abonnements, 600 € à l'équipement. Il reste donc 4400 pour l'achat de documents.

Actuellement, environ 41% du budget d'acquisitions (abonnements + documents) est destiné aux enfants et 59% aux adultes. Il faut noter que les documents à destination des adultes coûtent en moyenne plus cher que ceux à destination des enfants.

Explication sur les différents fonds existant à la bibliothèque

On distingue à la bibliothèque plusieurs fonds qui composent la collection :

- Le fonds propre : l'ensemble des documents achetés ou provenant d'un don qui appartiennent à la bibliothèque de Saint-Nazaire les Eymes. (Les dons font l'objet d'une sélection rigoureuse définie dans la délibération municipale de 2018⁷.)

Le fonds propre de la bibliothèque se divise en plusieurs catégories :

4. Les romans pour adulte,
5. Les romans policiers pour adulte,
6. Les romans d'anticipation, de fantasy et de science-fiction pour adulte et adolescent,
7. Les romans en gros caractères pour adulte,
8. Les biographies pour adulte,
9. Les documentaires pour adulte,
10. Les bandes dessinées pour adulte (comprenant également des mangas pour adulte),
11. Les périodiques pour adulte,
12. Les DVD fictions et documentaires pour adulte, adolescent et enfant,
13. Les romans pour enfant (avec un espace dédié pour les 1^{ères} lectures),
14. Les romans pour adolescent,
15. Les bandes dessinées pour enfant (comprenant également des mangas),
16. Les bandes dessinées pour adolescent (comprenant également des mangas),
17. Les albums pour enfant,
18. Les albums pour les enfants de 0 à 3 ans,
19. Les contes pour enfant,
20. Les documentaires pour enfant,
21. Les livres CD pour enfant (contes, comptines ou albums comportant un CD),
22. Les CD musicaux pour tous.

⁷ Annexe F : Délibération du conseil municipal sur la régulation des collections et la mise en place de règles de désaffectation et d'aliénation de ces documents (19 juin 2018)

- Le fonds MDI⁸ : ce sont des documents empruntés pour une période plus ou moins longue à la médiathèque départementale de l'Isère (en général de 6 mois à 1 an). Ce fonds peut être développé en cas de besoin pour faire des essais, pour enrichir un fonds déserté, pour une thématique, pour tester un public spécifique, pour développer un genre un peu pauvre, etc.
- Le fonds réseau : de même que pour le fonds MDI, ce sont des documents empruntés pour une période plus ou moins longue à la médiathèque intercommunale « tête de réseau » (MTR) de Crolles (en général 6 mois).

Ces deux derniers fonds servent à compléter ou à créer un fonds spécifique que la bibliothèque de Saint-Nazaire les Eymes ne possède pas ou en quantité non suffisante (par exemple des livres en gros caractère, des DVD) ou un ensemble de différents documents sur un sujet particulier en lien avec l'actualité de la bibliothèque).

⁸ MDI : Les bibliothèques départementales ont pour missions d'aider les bibliothèques des communes en dispensant conseils et formation à leurs équipes et en leur prêtant des livres et d'autres documents, en complément de leurs collections propres. (<https://mediatheque-departementale.isere.fr>)

Analyse du fonds

Nombres de documents constituant le fonds et évolution annuelle										
Genre	2015			2016			2017			Adulte
	Adulte	Enfants	Total	Adulte	Adulte	Total	Adulte	Enfants	Total	
Livres (hors MDI)	5519	4178	9697	5550	3824	9645	3568	3492	7060	3824
Livres en dépôts de la MDI				221	51	405	196	170	366	51
Nombres de documents acquis dans l'année	201	167	368	164	188	362	178	176	354	188
Nombre de dons dans l'année						25			20	
Nombres de documents éliminés dans l'année	615	311	926	120	184	304	1918	638	2557	184
Documents sonores fonds réseau en dépôt			0			0			0	
Documents sonores de la MDI en dépôt						1				
Documents vidéo fonds réseau en dépôt			0			0			0	
Documents vidéo de la MDI en dépôts						1				
Autres documents			0			0			2	
Total			9697			10052			7428	

- **Le taux annuel d'accroissement des collections**

C'est le nombre de documents acquis moins le nombre de documents disparus ou désherbés divisé par le nombre total de documents possédés. Cela permet de voir l'augmentation ou la diminution du volume de la collection.

Lorsque le fonds de la bibliothèque atteint son nombre maximum de documents, le nombre de documents acquis et le nombre de documents éliminés des collections doit se compenser pour que la collection ne continue pas à augmenter au-delà des capacités de stockage du bâtiment.

En 2017, lors du réaménagement de la bibliothèque municipale, avec la précédente bibliothécaire Sophie BASTIN et la médiathèque départementale de l'Isère, il a été fixé à 7000 documents imprimés (livres) environ, le nombre maximum de documents que cet équipement doit contenir en fonds propre et ce, pour tenir compte de sa surface, de la population communale, du nombre de lecteurs et d'accès à la lecture.

Le tableau ci-dessous montre le résultat du gros travail de tri et d'élimination effectué par la bibliothécaire communale, cette année-là. Il est indispensable de continuer à désherber régulièrement et chaque année afin de ne pas surcharger les rayons et conserver cette visibilité et faciliter d'accès à la lecture.

On sait aussi qu'en désherbant on met en valeur les titres pertinents que l'on ne voit plus s'ils sont noyés dans des documents obsolètes. Afin de rendre les collections les plus visibles, les plus attrayantes possibles, il est recommandé d'envisager une réduction importante du taux d'occupation des rayonnages afin que la surface disponible puisse être utilisée pour des présentations de livres avec la couverture de face. On parle en générale d'une occupation de 2/3 du rayonnage. La qualité prime donc sur la quantité lorsqu'il s'agit de l'attractivité des collections.

Taux d'accroissement des collections				
	Nombre de documents acquis	Nombre de documents éliminés des collections	Nombre de documents possédés (imprimés fonds propre)	Taux d'accroissement
2015	368	926	9697	-6%
2016	362	520	9645	-2%
2017	354	2557	7060	-31%
2018	318	365	7643	-1%
2019	470	586	7879	-1%

- **Le taux de renouvellement**

C'est le nombre de documents acquis sur une année divisé par l'ensemble des documents présents dans la collection en fin d'année multiplié par 100. On sait ainsi quelle proportion de la collection est récente.

Une collection vit dans un principe de renouvellement et non d'accroissement continu.

La fréquentation du public dépend beaucoup de ce renouvellement et il a été remarqué que les emprunts tendent à décliner dès que le taux d'apport de titres nouveaux dans une collection en libre accès est inférieur à 7,5 %, car le public ne perçoit pas se renouvellement.

Taux de renouvellement des collections			
	Nombre de documents possédés (livres fonds propre)	Nombre de documents acquis dans l'année	Taux de renouvellement
2015	9697	368	4%
2016	9645	362	4%
2017	7060	354	5%
2018	7643	318	4%
2019	7879	470	6%

Les emprunts de longues durées à la médiathèque départementale de l'Isère et à la médiathèque tête de réseau de Crolles permettent d'augmenter ce taux en proposant de nouveaux documents supplémentaires, avec le même budget.

La bibliothèque a par exemple emprunté un peu plus de 200 livres à la médiathèque tête de réseau de Crolles en 2019, qu'elle a rendu en 2020 pour en emprunter 200 autres.

Cet apport extérieur amène le taux de renouvellement à 9% en 2019.

Pour les années suivantes, la bibliothèque municipale verra à se doter d'environ 400 livres provenant de la MDI en plus des 200 venant du réseau si ses capacités en rayonnage, après désherbage, le permettent et ce, pour tendre à un taux de renouvellement aux environs de 14 % chaque année.

4. Analyse des prêts

Analyse des prêts tout publics confondus

La bibliothèque fait la distinction entre les prêts réalisés auprès des collectivités⁹ (structures d'accueils petites enfances, écoles maternelles et primaires) qui a lieu hors des horaires d'ouvertures de la bibliothèque et le prêt au public qui a lieu pendant les heures d'ouverture de la bibliothèque. La bibliothèque prête 2000 à 2500 documents aux collectivités chaque année et, à part quelques exceptions, ce sont uniquement des documents pour enfants.

Il est intéressant de les considérer séparément car les collectivités sont composées d'un public qui fréquente la bibliothèque sans que cela vienne de son libre choix (que l'on appelle public captif). La fréquentation de ce public doit donc être remise en contexte lorsque l'on considère l'attractivité de nos collections.

Prêts aux collectivités par années					
Genre	2015	2016	2017	2018	2019
Livres	0	1928	2068	1857	2160
Périodiques	0	367	351	219	333
Documents sonores	0	0	3	6	11
Documents vidéo	0	0	0	3	8
Autres documents (Kamishibai, jeux, etc)	0	0	0	1	5
Total	0	2295	2422	2086	2517

La hausse des prêts de 2019 peut s'expliquer par de nouveaux partenariats mis en place lors de cette année : une augmentation du nombre d'accueil des classes de maternelles et un nouvel accueil du centre de loisir avec prêts de livres aux animateurs.

⁹ Le prêt aux collectivités est un service proposé par les bibliothèques aux structures collectives à vocation éducative ou culturelle afin de faire la promotion de la lecture. Cela peut concerner des associations, écoles, crèches, PMI, comités d'entreprise, maisons de retraite etc. Il leur permet d'emprunter gratuitement des documents en nombre important.

Nombre de prêts par type de document par années															
Genre	2015			2016			2017			2018			2019		
	Adulte	Enfants	Total												
Livres (tous fonds confondu)	3924	6797	10721	3327	4312	7639	2991	4577	7568	2727	5741	8468	2827	6837	9664
Périodiques, journaux, revues	413	733	1146	366	490	856	234	516	750	278	677	955	354	622	976
Documents sonores	0	0	0	0	0	0	29	30	59	97	37	134	44	19	63
Documents vidéo	0	0	0	0	0	0	6	4	10	184	67	251	244	135	379
Total des prêts au public	4337	7550	11867	3693	4802	8495	3260	5127	8387	3286	6522	9808	3469	7613	11082
Total avec prêts aux collectivités			11867		2295	10790		2422	10809		2086	11894		2517	13599

Dans ce tableau les documents appartenant à l'emprunt longue durée fait au réseau des bibliothèques du Grésivaudan et ceux appartenant à la MDI sont intégrés à nos fonds et prêtés aux lecteurs comme nous appartenant. Il est important de souligner que le public ne fait pas la différence entre ces fonds et n'en connaît pas la provenance.

Livres adultes et livres enfants

Les emprunts des livres adulte tendent à baisser depuis 2015, avec une stabilisation en 2019 alors que les prêts des livres pour enfants augmentent chaque année.

La baisse importante de presque 2500 prêts des livres pour enfants entre 2015 et 2016 est lié au fait que c'est lors du changement de logiciel en 2016 que l'on a commencé à considérer séparément le prêt aux collectivités du prêt au public classique. Cela est cohérent avec le fait que la bibliothèque a prêté entre 2200 et 2500 livres aux collectivités chaque année depuis. Cela explique la forte baisse du total des emprunts entre 2015 et 2016.

Abonnements à des revues

Les revues s'adressent à tous les lecteurs car elles sont grand public. Elles sont moins intimidante et représente une passerelle vers la lecture de livres pour les enfants comme pour les adultes.

Les emprunts de revues pour les adultes et les enfants fluctuent en fonction des années, mais restent globalement stable. La bibliothèque est actuellement abonnée à 4 périodiques à destination des enfants, 2 pour les adolescents, et 11 pour les adultes.

Le choix a été fait d'essayer de couvrir un maximum de sujet différents dans un souci d'exhaustivité et de satisfaction des lecteurs : cuisine, voyage et nature, santé et bien-être, science, consommation, art, histoire, jardinage. Ils ont le double avantage de palier à un éventuel manque dans les documentaires et d'être d'actualité.

Il n'y a aucune presse écrite car le rythme journalier est lourd à gérer et la bibliothèque n'est pas suffisamment ouverte pour que les lecteurs en profitent réellement. De plus, pour chaque tendance politique, il faut son opposé (exemple : Le Figaro et Libération). Les lecteurs ont cependant accès à un grand choix de presse en ligne avec leur abonnement.

CD et DVD

Pour répondre à la forte demande des usagers de la bibliothèque, il a été décidé en 2018 d'emprunter moins de documents sonores (CD) à la MTR de Crolles et d'utiliser l'espace ainsi libéré pour emprunter plus de document vidéo (DVD). Au vu du grand succès qu'a rencontré cette opération, il a été décidé de poursuivre dans cette voie en 2019 jusqu'à utiliser tout l'espace disponible en rayon pour les CD et DVD uniquement pour les DVD. Les seuls CD encore empruntés à la MTR de Crolles sont les CD pour enfants (comptines, chansons, etc),

qui se situe dans un autre rayon de la bibliothèque. Une autre confirmation pour ce manque d'intérêt pour les CD est le fait que bien que les lecteurs ont la possibilité de réserver les CD des autres bibliothèques du réseau pour les récupérer à Saint-Nazaire, cela ne se produit que quelques fois par an.

Documents imprimés

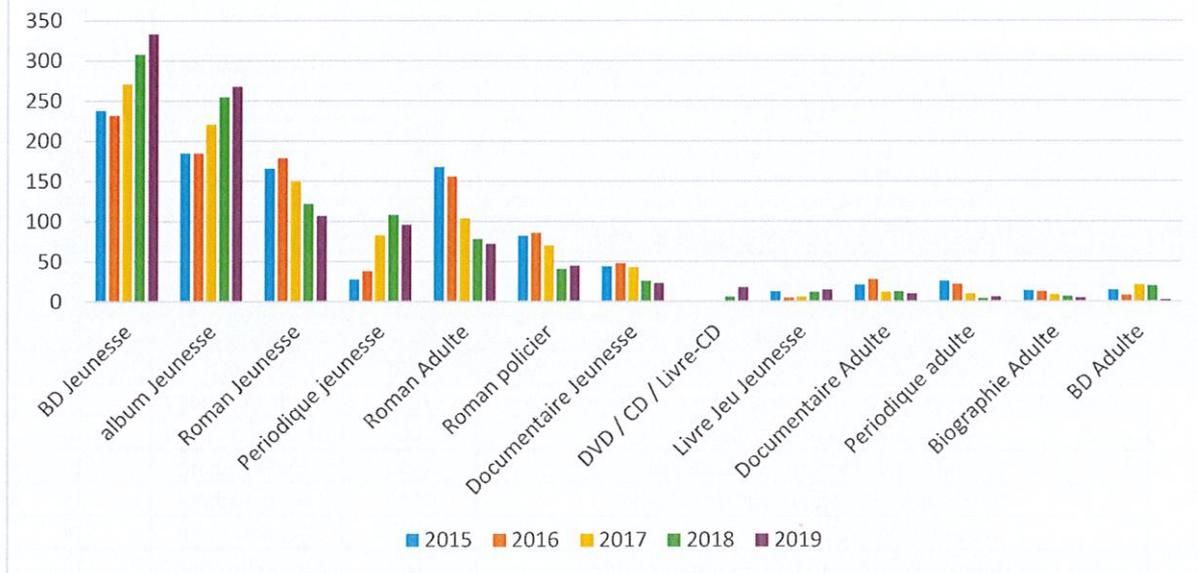
On remarque sur le tableau précédent une inversion de la tendance de prêt : les adultes empruntent moins et les enfants empruntent plus.

Les tableaux suivant permettent de se faire une idée du genre de documents ayant du succès auprès des différents publics, on retrouve chaque année depuis 2015 le même genre de documents dans le palmarès, et parfois les même livres.

Les documents les plus empruntés chez les enfants sont les bandes dessinées, qui sont également les documents les plus empruntés de toute la bibliothèque. Les documents les plus empruntés par les adultes sont les romans et les romans policiers.

Répartition par genres des 1000 titres les plus empruntés par année (tous publics confondus)					
Genre	2015	2016	2017	2018	2019
BD Jeunesse	238	232	271	308	333
album	185	185	221	255	268
Roman J	166	179	150	122	107
Périodique jeunesse	28	38	83	108	96
Roman Adulte	168	156	104	78	72
Roman policier	82	86	70	41	45
Documentaire J	44	48	43	26	23
DVD / CD / Livre-CD	0	0	0	6	18
Livre Jeu	13	5	6	12	15
Documentaire adulte	21	28	12	13	10
Périodique adulte	26	22	10	4	6
Biographie	14	13	9	7	5
BD Adulte	15	8	21	20	2
Total	1000	1000	1000	1000	1000

Répartition par genres des 1000 titres les plus empruntés par année (tous publics confondus)

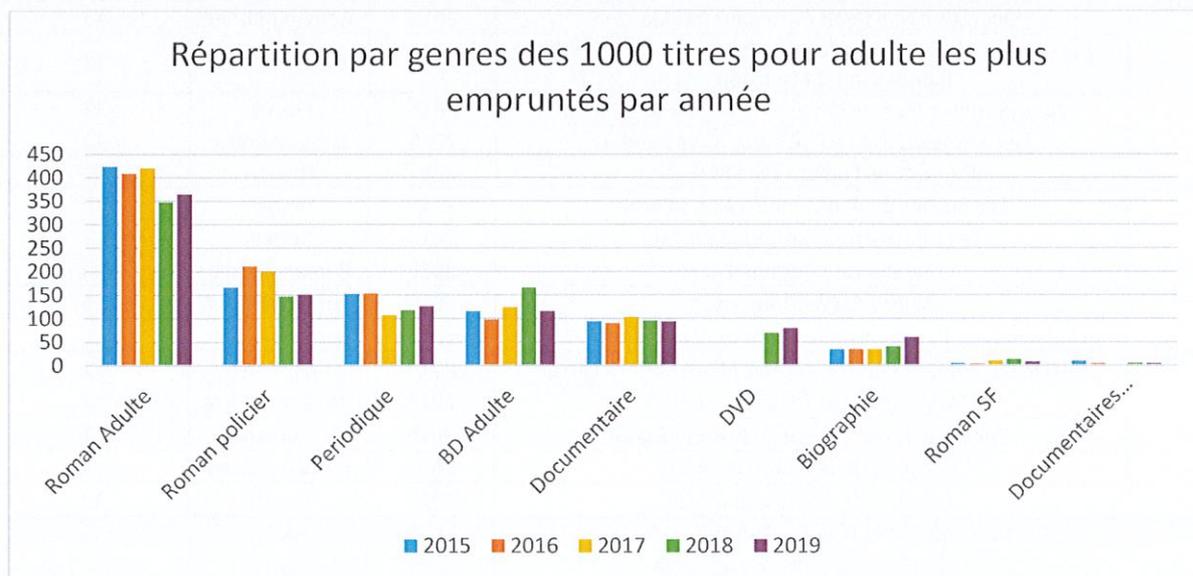


Palmarès des 10 titres les plus empruntés par année tout publics confondus

	Titres	Année d'édition	Genre	Nombre de prêts sur l'année
2015	Max et Lili : Max aime les monstres / de Saint-Mars	2006	Bande dessinée J	15
	Léo & Lola T4 : Tous dans le bain / Marc Cantin	2012	Bande dessinée J	15
	Une main encombrante / Henning Mankell	2014	Roman policier	15
	Game over T4 : Oups ! / Midam	2009	Bande dessinée J	14
	Game over 9 : Bomba fatale / Midam	2012	Bande dessinée J	14
	Game over T3 Gouzi gouzi gouzi / Midam	2008	Bande dessinée J	14
	Max et Lili : Lili ne veut plus se montrer toute nue / de Saint-Mars	2007	Bande dessinée J	14
	Game over T6 : Sound of silence / Midam	2011	Bande dessinée J	13
	Game over T7 : Only for your eyes / Midam	2011	Bande dessinée J	13
Au galop ! / Rufus Butler Seder	2008	Album J	13	
2016	Max et Lili / Dominique de Saint-Mars TMax aime les monstres	2006	Bande dessinée J	21
	Game over / Midam T 1 Blork raider	2004	Bande dessinée J	16
	L'intérêt de l'enfant / Ian McEwan	2015	Roman adulte	16
	L'arbre du pays Toraja / Philippe Claudel	2016	Roman adulte	15
	La condition pavillonnaire / Sophie Divry	2014	Roman adulte	14
	Mortelle Adèle / Mr Tan T 3 C'est pas ma faute !	2013	Bande dessinée J	14
	En toute franchise / Richard Ford	2015	Roman adulte	14
	Game over / Midam T 2 No problemo	2006	Bande dessinée J	13
	Où est Charlie ? : Charlie remonte le temps / Martin Handford	1998	Livre-jeu J	13
Game over / Midam T 11 Yes, I can ! / Patelin	2013	Bande dessinée J	13	
2017	Les oubliés du dimanche / Valérie Perrin	2015	Roman adulte	21
	Mortelle Adèle / Mr Tan T 3 C'est pas ma faute !	2013	Bande dessinée J	19
	Les Sisters / Christophe Cazenove T 1 Un air de famille	2008	Bande dessinée J	19
	Le grand marin / Catherine Poulain	2016	Roman adulte	17
	Snjór / Ragnar Jonasson	2016	Roman policier	16
	Marabunta / Corinne Faure	2015	Roman policier	16
	Chhht ! / Sally Griney	1991	Album J	16
	Les Sisters / Christophe Cazenove T 9 Toujours dans les pattes !	2014	Bande dessinée J	16
	Game over / Midam T 11 Yes, I can ! / Patelin	2013	Bande dessinée J	16
Game over / Midam T 6 Sound of silence	2011	Bande dessinée J	15	
2018	Mortelle Adèle T3 C'est pas ma faute ! / Mr Tan	2013	Bande dessinée J	21
	Les Sisters / Christophe Cazenove T 1 Un air de famille / W.Maury	2008	Bande dessinée J	20
	Mortelle Adèle / Mr Tan T 7 Pas de pitié pour les nazebroques	2014	Bande dessinée J	20
	Game over / Midam T 15 Very Bad Trip	2016	Bande dessinée J	19
	La Jeune fille et la nuit / Guillaume Musso	2018	Roman adulte	19
	Lou ! / Julien Neel T 6 L'Age de cristal	2012	Bande dessinée J	18
	Mortelle Adèle / Mr Tan T 5 Poussez-vous, les moches !	2013	Bande dessinée J	17
	Les Sisters / Christophe Cazenove T 4 C'est nikol crème !	2009	Bande dessinée J	16
	Game over / Midam T 4 Oups !	2009	Bande dessinée J	16
Journal d'un dégonflé / Jeff Kinney T 2 Rodrick fait sa loi	2009	Roman J	16	
2019	Mortelle Adèle / Mr TAN 11 Ça sent la croquette! / Mr Tan	2016	Bande dessinée J	21
	Mortelle Adèle / Mr TAN 3 C'est pas ma faute ! / Mr Tan	2013	Bande dessinée J	20
	Où est Charlie ? / Martin HandfordCharlie remonte le temps	1998	Livre-jeu J	20
	Game over / Midam 11 Yes, I can !	2013	Bande dessinée J	17
	Game over / Midam 12 Barbecue royal	2014	Bande dessinée J	16
	Game over / Midam 17 Dark Web	2018	Bande dessinée J	16
	Les Sisters (BD) / Christophe Cazenove 1 Un air de famille	2008	Bande dessinée J	15
	Game over / Midam 16 Aïe Aïe Eye	2017	Bande dessinée J	15
	Anatole Latuile (BD) / Anne Didier 10 Sauve qui peut	2017	Bande dessinée J	15
Par accident / Harlan Coben	2018	Roman policier	15	

Analyse des prêts des documents pour adulte

Répartition par genres des 1000 titres pour adulte les plus empruntés par année					
Genre	2015	2016	2017	2018	2019
Roman Adulte	423	408	420	347	364
Roman policier	166	211	200	147	150
Périodique	152	153	107	118	126
BD Adulte	116	97	124	166	116
Documentaire	94	90	103	95	93
Biographie	34	34	34	40	60
Documentaires fonds local	10	4	2	5	4
Roman SF	5	3	10	13	8
DVD	0	0	0	69	79
Total	1000	1000	1000	1000	1000



Palmares des 10 titres pour adulte les plus empruntés par année				
	Titres	Année d'édition	Genre	Nombre de prêts dans l'année
2015	Une main encombrante / Henning Mankell	2014	Roman policier	15
	L'inconnu du Grand Canal / Donna Leon	2014	Roman policier	13
	La trilogie Verhoeven / Pierre Lemaitre T 1 Travail soigné	2010	Roman policier	12
	La loi des Sames / Lars Pettersson	2014	Roman policier	12
	Temps glaciaires / Fred Vargas	2015	Roman policier	12
	Pétronille / Amélie Nothomb	2014	Roman	12
	Mentir n'est pas trahir / Angela Huth	2015	Roman	12
	Elle et lui / Marc Lévy	2015	Roman	11
	La trilogie Verhoeven / Pierre Lemaitre T 3 Sacrifices	2014	Roman policier	11
	Vernon Subutex T 1 Vernon Subutex / Virginie Despentes	2015	Roman	11
2016	L'arbre du pays Toraja / Philippe Claudel	2016	Roman	15
	La condition pavillonnaire / Sophie Divry	2014	Roman	13
	En toute franchise / Richard Ford	2015	Roman	13
	La Trilogie écossaise / Peter May T 1 L'île des chasseurs d'oiseaux	2009	Roman policier	13
	Être ici est une splendeur / Marie Darrieussecq	2016	Roman	13
	Opération Napoléon / Arnaldur Indridason	2015	Roman policier	13
	Une enquête du commissaire Erlendur Sveinsson / Arnaldur Indridason T 14 Le lagon noir	2016	Roman policier	12
	Vous prendrez bien un dessert ? / Sophie Henrionnet	2015	Roman	12
	Le charme discret de l'intestin / Giulia Enders	2015	Documentaire	12
L'intérêt de l'enfant / Ian McEwan	2015	Roman	12	
2017	Les oubliés du dimanche / Valérie Perrin	2015	Roman	19
	Le grand marin / Catherine Poulain	2016	Roman	17
	Marabunta / Corinne Faure	2015	Roman policier	16
	Snjór / Ragnar Jonnasson	2016	Roman policier	16
	Une enquête du commissaire Brunetti / Donna Leon T 24	2016	Roman policier	13
	Rosemary, l'enfant que l'on cachait / Kate Clifford Larson	2016	Biographie	12
	L'Arabe du futur / Riad Sattouf T 3	2016	Bande dessinée	12
	Dans la paix des saisons / Christian Signol	2016	Roman	11
	Ce qui se dit la nuit / Elsa Roch	2017	Roman policier	11
La tresse / Laetitia Colombani	2017	Roman	11	
2018	La Jeune fille et la nuit / Guillaume Musso	2018	Roman	19
	Les loyautés / Delphine de Vigan	2018	Roman	13
	Au revoir là-haut / Pierre Lemaitre T 2 Couleurs de l'incendie	2018	Roman	13
	Rocco Schiavone / Antonio Manzini T 3 Maudit printemps	2017	Roman policier	13
	Commandant Martin Servaz / Bernard Minier T 4 Nuit	2017	Roman policier	13
	Une fois dans ma vie / Gilles Legardinier	2017	Roman	12
	Dans la combi de Thomas Pesquet / Marion Mouton	2017	Bande dessinée	12
	Dark Iceland - Ari Thor / Ragnar Jonnasson T 2 Nátt	2018	Roman policier	11
	Tiens ferme ta couronne / Yannick Haenel	2017	Roman	11
On la trouvait plutôt jolie / Michel Bussi	2017	Roman policier	11	
2019	Par accident / Harlan Coben	2018	Roman policier	15
	Dix-sept ans / Éric Fottorino	2018	Roman	14
	Ailefroide altitude 3 954 / Jean-Marc Rochette	2018	Bande dessinée	14
	Revenu des ténèbres / Kouamé	2018	Biographie	13
	L'étranger dans la maison / Shari Lapeña	2019	Roman policier	13
	Khalil / Yasmina Khadra	2018	Roman	13
	Le cœ̃ur blanc / Catherine Poulain	2018	Roman	13
	Olga / Bernhard Schlink	2018	Roman	12
	Les gratitudes / Delphine de Vigan	2019	Roman	12
Battements de coeur / Cécile Pivot	2019	Roman	11	

- **Le taux de rotation**

C'est le nombre de prêt sur une année divisé par le nombre de documents empruntables, multiplié par 100. C'est un indicateur qui permet d'évaluer l'adéquation de la collection à la demande du public. Il permet donc de mesurer l'intérêt que le public porte aux documents.

Le taux de rotation d'un document indique le nombre de fois que ce document a été emprunté sur une durée donnée. Plus le chiffre est élevé, plus le taux d'utilisation est intensif.

Il n'est pas possible de définir de manière absolue quel serait le de taux de rotation idéal ou le taux de rotation minimal acceptable. En effet, l'analyse de cet indicateur est relative à une bibliothèque, à une collection, à un type de document. Seules les variations de taux (selon le fonds ou la période considérée) sont significatives.

Taux de rotation tous livres confondus (adultes et enfants) et tous fonds confondu (propre, MDI et Crolles)			
	Nombre de livres empruntables	Nombre de prêt de livres sur l'année	Taux de rotation
2015	9697	10721	111%
2016	10050	7639	76%
2017	7426	7568	102%
2018	7802	8468	109%
2019	8067	9664	120%

Taux de rotation pour les livres jeunesse			
	Nombre de livres empruntable	Nombre de prêt de livres sur l'année	Taux de rotation
2015	4178	6797	163%
2016	4095	4312	105%
2017	3492	4577	131%
2018	3818	5741	150%
2019	4155	6837	165%

Taux de rotation pour les livres adulte			
	Nombre de livres empruntable	Nombre de prêt de livres sur l'année	Taux de rotation
2015	5519	3924	71%
2016	5550	3327	60%
2017	3568	2991	84%
2018	3824	2727	71%
2019	3912	2827	72%

A partir des trois tableaux ci-dessus, on peut en déduire qu'en 2019 en particulier :

1. Chaque livre a été lu en moyenne au moins une fois.
2. Les livres enfants sont très lus, à raison de 1,65 fois par an par livres en moyenne.
3. Les livres adultes sont lus moins d'une fois par an par livres en moyenne.

Pour améliorer le taux de rotation chez les adultes, et selon les conseils de la Médiathèque départementale de l'Isère (MDI), différentes actions peuvent encourager l'emprunt de livres : des animations, de la médiation type tables coups de cœur avec sélections thématiques, prix des lecteurs, marque-page dans les livres, vous avez aimé ça/ vous aimerez peut-être ça... et aussi l'acquisition de fonds de livres « légers » du genre de Aurélie Valogne, Gilles Legardinier ou Musso pour toucher un plus grand public. Mais sans oublier, bien sûr, les best-sellers pour attirer les lecteurs.

Taux de rotation des DVD adultes et enfants (empruntés à la médiathèque de Crolles)			
	Nombre de DVD empruntables	Nombre de prêt de DVD	Taux de rotation
2018	59	251	425%
2019	120	379	316%

Le fonds DVD provient exclusivement de la médiathèque de Crolles. Il a été décidé en 2019 d'emprunter deux fois plus de DVD pour satisfaire la demande croissante des usagers. Ce chiffre représente le maximum de DVD qu'il est possible de ranger physiquement dans l'étagère dédié.

5. Adéquation du fonds au public

Enquête auprès de la population

Un questionnaire en ligne a été créé début 2020. Il a été envoyé par mail à tous les abonnés de la bibliothèque au mois de mars puis au cours de l'été. Le lien d'accès a figuré sur le site de la mairie et dans le journal de la commune « l'Essentiel ».

Ce questionnaire se présentait de la façon suivante :

L'équipe de la bibliothèque l'Oiseau-Lyre de Saint-Nazaire les Eymes souhaiterait connaître votre opinion concernant les collections et les services que nous vous proposons. Les données obtenues serviront à améliorer notre service et sont confidentielles et anonymes. Merci de prendre le temps pour répondre à cette enquête.

Page 1

Vous êtes...

- Un homme
- Une femme

Vous avez...

- Entre 0 et 14 ans
- Entre 15 et 18 ans
- Entre 19 et 29 ans
- Entre 30 et 44 ans
- Entre 45 et 59 ans
- Entre 60 et 74 ans
- 75 ans et +

A quelle catégorie socio-professionnelle appartenez-vous?

- Agriculteurs exploitants
- Artisan, commerçants, chefs d'entreprise
- Cadres et professions intellectuelles supérieures
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Retraités
- Autres personnes sans activités professionnelle

Fréquentez-vous la bibliothèque l'Oiseau-Lyre de Saint-Nazaire les Eymes?

- Oui (accès rubrique 4)
- Oui, avec mes enfants (accès rubrique 2)
- Non (accès rubrique 3)

Page 2 (dans le cas où la personne a des enfants qui fréquentent la bibliothèque, accès ensuite à la rubrique 4)

Quel âge ont vos enfants?

- Entre 0 et 3 ans
- Entre 4 et 7 ans
- Entre 8 et 12 ans
- Entre 13 et 18 ans
- + de 18 ans

Page 3 (dans le cas où la personne ne fréquente pas la bibliothèque)

Pour quelle(s) raison(s) ne fréquentez-vous pas la bibliothèque de Saint-Nazaire les Eymes?

- Cela ne m'intéresse pas (mène à la rubrique 10)
- A cause de contraintes familiales (mène à la rubrique 10)
- A cause de contraintes professionnelles (mène à la rubrique 9 puis 10)
- Je fréquente une autre bibliothèque (mène à la rubrique 10)

Page 4 fréquentation de la bibliothèque

A quelle fréquence vous rendez-vous à la bibliothèque?

- Plusieurs fois par mois
- Une fois par mois
- Moins d'une fois par mois

Etes-vous satisfait des horaires d'ouvertures de la bibliothèque?

Choix de 1 à 5, 1 étant « pas satisfait du tout » et 5 étant « très satisfait »)

Voulez-vous nous faire part d'une remarque ou d'une suggestion concernant les horaires d'ouverture de la bibliothèque?

Réponse ouverte

Page 5 Les documents de la bibliothèque

Quels types de documents vous et votre famille appréciez-vous le plus?

- Les DVD
- Les CD
- Les albums
- Les bandes dessinées adultes
- Les bandes dessinées enfants
- Les romans pour adultes
- Les romans pour enfants
- Les romans policiers
- Les documentaires adultes

- Les documentaires enfants

Etes-vous satisfait par les documents que propose la bibliothèque?

Choix de 1 à 5, 1 étant « pas satisfait du tout » et 5 étant « très satisfait »)

Quelles améliorations aimeriez-vous? Quel type de documents souhaiteriez-vous pouvoir emprunter?

Réponse ouverte

Page 6 Les services de la bibliothèque

Etes-vous satisfait de l'accueil reçu à la bibliothèque?

Choix de 1 à 5, 1 étant « pas satisfait du tout » et 5 étant « très satisfait »)

Voulez-vous nous faire part d'une remarque ou d'une suggestion concernant l'accueil reçu à la bibliothèque?

Réponse ouverte

Réservez-vous des documents dans d'autres bibliothèques du réseau intercommunal des bibliothèques du Grésivaudan?

- Oui
- Non, cela ne m'intéresse pas
- Je ne savais pas que c'était possible

Consultez-vous votre espace lecteur sur le site du réseau intercommunal des bibliothèques du Grésivaudan afin de prolonger vos documents, lire la presse en ligne ou télécharger des livres numériques?

- Oui
- Non, cela ne m'intéresse pas
- Je ne savais pas que c'était possible

Page 7

Etes-vous satisfait des expositions que propose la bibliothèque?

Choix de 1 à 5, 1 étant « pas satisfait du tout » et 5 étant « très satisfait »)

Etes-vous satisfait des animations que propose la bibliothèque?

Choix de 1 à 5, 1 étant « pas satisfait du tout » et 5 étant « très satisfait »)

Voulez-vous nous faire part d'une remarque ou d'une suggestion concernant l'accueil reçu à la bibliothèque?

Réponse ouverte

Page 8

Fréquentez-vous d'autres bibliothèques que celle de Saint-Nazaire les Eymes?

- Oui (accès rubrique 9)
- Non (accès rubrique 10)

Page 9 (pour les personnes fréquentant une autre bibliothèque)

Quelle(s) autre(s) bibliothèque(s) fréquentez-vous? (Dans le réseau ou non)

Réponse ouverte

Page 10

Voulez-vous nous faire part d'une remarque ou d'une suggestion?

Réponse ouverte

Au total, 7 personnes ont répondu à ce questionnaire, ce qui rend les résultats difficilement exploitables.

Seulement 3 personnes ont laissé un commentaire dans la dernière question du questionnaire:

❖ Premier commentaire :

« Belle amélioration pour l'accueil des enfants. Le réaménagement de l'espace n'est pas une réussite. Baisse de qualité en proposition de livres pour les adultes et adolescents. L'élagage et la suppression de rayonnages au nom d'une politique documentaire et d'un fond commun est catastrophique : disparitions d'auteurs référents, disparition ou mitage de séries référentes (romans, policiers, BD), appauvrissement du fond documentaire. »

Réponse de la commune : cet avis paraît certes sévère et montre un certain regret du fonctionnement antérieur de la bibliothèque. Le désherbage est parfois mal perçu notamment par les juniors et personnes âgées mais une bibliothèque municipale n'a pas vocation de conservation !

C'est aussi l'avantage de travailler en réseau que de ne pas être obligé de conserver 36 fois dans 36 lieux les titres classiques qui au demeurant sortent peu !

❖ Deuxième commentaire :

« Je félicite l'ensemble de l'équipe animant la bibliothèque pour son travail et la qualité de l'offre, l'endroit est chaleureux et accueillant, bien aménagé et j'envisage d'adhérer plus tard. »

Réponse de la commune : cet avis met le doigt sur une fonction indispensable des nouvelles bibliothèques municipales à savoir le troisième lieu de vie après la maison et le travail et où il fait bon s'installer, échanger, partager, etc.

❖ Troisième commentaire :

« Disposer de quotidiens consultables sur place, même si la bibliothèque n'est pas ouverte tous les jours. »

Réponse de la commune : cet avis met le doigt sur le besoin très large des lecteurs auquel la bibliothèque municipale ne saurait pour l'heure répondre au vu de ses jours et horaires d'ouverture mais aussi en terme de moyens financiers pour se doter d'abonnements quotidiens, les répertorier et les mettre à la disposition des lecteurs chaque jour. Ceci étant, de nombreux quotidiens sont accessibles en version numérique quand on est inscrit à la bibliothèque municipale grâce aux ressources de la MDI.

6. Conclusion et plan de développement des collections

Politique d'acquisition :

- Maintien du volume de documents du fonds propre de la bibliothèque autour de 7000 grâce au désherbage et aux acquisitions annuels.
- Maintien du rythme d'achat des livres pour la jeunesse, les BD et albums en particulier.
- Correction des achats de romans adultes grâce à un meilleur équilibre entre l'achat de best-sellers, l'achat de livres « légers » dénommés aussi livres « feel good ¹⁰ » et l'achat de livres beaucoup plus littéraires.
- Emprunt de 400 documents chaque année à la MDI pour maintenir le taux de renouvellement des collections au-dessus de 8%.
- Poursuite des emprunts auprès du réseau des bibliothèques du Grésivaudan de 120 DVD et 300 livres deux fois par an.

Budgets alloués

- Budget actuel 2020 de 6000€ par an
- Budgets triennaux 2021 à 2023 de l'ordre de 6000€ par an en fonction de la fréquentation du public.
- Budget réseau de 1500 € pour 2020 et 1500€ pour 2021 alloué par la Communauté de Commune Le Grésivaudan au titre de l'acquisition réseau. Il peut s'agir de tout type de documents, soit autour d'un fonds spécifique, d'un genre, ou d'un public. Les choix et le catalogage sont réalisés par la bibliothèque mais c'est le réseau qui passe la commande. C'est le réseau des médiathèques du Grésivaudan qui en est le propriétaire.

Politique de conservation :

- Maintien du rythme de régulation des collections d'au moins une fois par an comme le prévoit la délibération municipale de 2018¹¹ : élimination des ouvrages en mauvais état physique, au contenu obsolète, en fonction également du nombre d'années écoulées sans prêt, à la date d'édition et à l'existence ou non d'un document de substitution.
Une attention particulière doit être portée sur l'encombrement des rayons. Conserver le maximum de documents d'un même genre est contre-productif : l'accès physique aux documents et leur manipulation doit être aisée pour que la collection de la bibliothèque soit attractive. Selon les conseils de la MDI, toute bibliothèque doit avoir à chaque rayonnage, deux tiers pleins maximums pour mettre des documents en facing.
- La bibliothèque n'a pas une vocation de conservation et se doit de proposer des ouvrages en adéquation avec l'époque.

¹⁰ Il s'agit d'une tendance littéraire réjouissante. Le roman feel good s'impose aujourd'hui comme le genre permettant aux lecteurs d'entrer dans une parenthèse positive, comme une échappatoire au quotidien.

¹¹ Annexe F : Délibération du conseil municipal sur la régulation des collections et la mise en place de règles de désaffectation et d'aliénation de ces documents (19 juin 2018)

Politique d'accès :

- Mise en place de la gratuité pour tous les 25 ans et moins résidant la commune en lieu et place de l'inscription gratuite pour les moins de 12 ans, puis 8 € de 12 à 18 ans et ce, dès le 01/01/2021. La gratuité de l'abonnement pour tous les mineurs serait un moyen de ne pas perdre les adolescents inscrits à la bibliothèque lorsqu'ils atteignent 12 ans. La MDI suggère à la commune d'étendre cette gratuité aux 25 ans et moins car il est prouvé que la tranche d'âge des 18 / 25 ans est la plus précaire et qu'ils se coupent souvent de loisirs culturels faute de moyen suffisant. Etendre la gratuité aux 25 ans et moins résidant la commune permettrait d'envoyer un message de communication fort à destination des jeunes, qui permettrait à la bibliothèque de leur faire connaître les ressources dont ils pourraient profiter en étant inscrit.
- Plan de communication associé à la modification des tarifs d'inscription et amélioration de la communication autour des achats de documents pour les adolescents. L'idéal étant de choisir si possible de bons vecteurs : exemple Tik tok ou un autre média que les adolescents utilisent.
- Mise en place d'animation pour les adolescents avec l'appui de la MDI notamment autour du jeu vidéo et jeux de société qui marchent très bien pour les adolescents.

En bref : La politique documentaire ainsi validée ainsi par le conseil municipal pour la bibliothèque l'Oiseau-Lyre se veut être un outil de gestion et de développement de ses collections conjugué à la volonté d'ouvrir cet équipement aux adolescents et ce, dans la limite des moyens financiers et humains actuels dédiés à ce service par la commune.

Concernant les adolescents, ils constituent un public très volatile, bien plus difficile à toucher que les autres publics. Les projets mis en place pour les toucher ne rencontrent pas toujours le succès attendu et sont aussi difficiles à évaluer. Cela demande un investissement de temps considérable, des moyens financiers humains supplémentaires. **Mais** le peu d'adolescents qui pourront être touchés dans le cadre des prochaines actions prévue au titre de la politique documentaire communale mis en place à compter du 01/01/2021, représenteront déjà un gros succès.

Toucher un nouveau public requiert donc de s'appuyer sur un triptyque: un accueil pensé pour eux, une collection spécifique et des animations ciblées qui leur seront destinées. La MDI pourra apporter ses soutiens matériels dans ces animations (jeux vidéo, jeux de plateau, ...) moyennant une formation de la bibliothécaire et bénévoles volontaires, d'une journée à la MDI sur l'accueil des adolescents en bibliothèque.

Charte des collections de la bibliothèque municipale l'Oiseau-lyre

La charte documentaire est un document constitutif de la politique documentaire. Elle récapitule les choix opérés en matière d'orientations documentaires pour l'ensemble des collections et ressources documentaires d'une bibliothèque. Ce document est normalement soumis à la validation de l'autorité qui pilote l'établissement.

La présente charte des collections est destinée à fixer la politique documentaire générale de la bibliothèque municipale l'Oiseau-lyre. En cela, elle est un texte de référence évolutif pour la constitution et le développement des collections de la médiathèque. Elle permet à quiconque de prendre connaissance des objectifs généraux et documentaires de l'établissement.

Statut de la bibliothèque municipale de l'Oiseau-Lyre

Il s'agit d'un service de la commune de Saint-Nazaire les Eymes. Elle se réfère aux textes professionnels fondamentaux que sont le *Manifeste sur la bibliothèque publique* de l'UNESCO, la *Charte des bibliothèques* du Conseil supérieur des bibliothèques.

Missions de la bibliothèque municipale de l'Oiseau-Lyre

La bibliothèque l'Oiseau-Lyre se doit de tenir compte des missions-clés des bibliothèques publiques relatives à l'information, l'alphabetisation, l'éducation et la culture, qui sont les suivantes :

- créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge;
- soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux ;
- fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative ;
- stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ;
- développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques ;
- assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle ;
- développer le dialogue interculturel et favoriser la diversité culturelle ;
- soutenir la tradition orale ;
- assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales ;
- fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats ;
- faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique ;
- soutenir les activités et les programmes d'alphabetisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en œuvre de telles activités, si nécessaire.

Tout agent et bénévole de la bibliothèque se doit de prendre à cœur son rôle de médiateur et de consultant auprès de leurs publics. Ils doivent ainsi privilégier une disponibilité pour les lecteurs mais aussi un travail de fond et de veille pour proposer les documents les plus adaptés aux utilisateurs.

Moyens

Les collections sont gérées et valorisées par du personnel qualifié et régulièrement formé, employé par la commune de Saint-Nazaire les Eymes. Les bénévoles profitent ensuite de cette formation en interne. Des formations sont également organisées chaque année par le réseau et la MDI pour les bibliothécaires salariés et les bénévoles des bibliothèques.

Le fonctionnement, la constitution, la médiation et le renouvellement de l'offre documentaire est assuré par un budget spécifique voté chaque année par le conseil municipal.

Principes directeurs de la gestion de la collection

- **Encyclopédisme.** Les bibliothèques publiques doivent donner accès à l'ensemble des domaines du savoir et de la création. Cette notion peut se concevoir et s'appliquer à l'échelle du réseau. Il est important de ne pas confondre cette notion d'encyclopédisme avec une tentative d'exhaustivité.
Donner accès à l'ensemble des domaines ne signifie pas posséder la totalité des connaissances dans tous les domaines. Une sélection est opérée dans chaque domaine, en privilégiant la qualité et la diversité et en veillant à adapter l'offre aux attentes et aux usages des publics.
- **Pluralisme** des courants et des opinions. La bibliothèque doit s'assurer de l'expression du pluralisme culturel dans son offre documentaire et la préserver de toute confiscation idéologique.
- **Complémentarité** des offres au sein des structures du réseau d'une part et avec les autres institutions documentaires du territoire d'autre part : bibliothèques universitaires, spécialisées, associatives, scolaire, centres de ressources et de documentation... Cette complémentarité concerne aussi bien le contenu de l'offre que les supports, les usages et les modes d'accès.
- **Actualité** des contenus, qui doivent rester pertinents et régulièrement renouvelés et maintenus à jour. Les acquisitions récentes doivent venir alimenter les collections courantes destinées à la lecture publique et de référence mais également aux fonds qui constitueront le patrimoine de demain. Le maintien d'une collection courante renouvelée signifie une attention portée aussi bien aux documents entrant dans la collection qu'aux documents devant en sortir. C'est bien l'ensemble de la collection qui est considéré et non chaque document en lui-même.
- **Supports multiples et hybrides.** Les premiers principes portant sur les contenus, il importe de souligner qu'ils s'appliquent à tous les types de documents.

L'offre documentaire de la bibliothèque ne se limite pas aux supports traditionnels que sont les documents imprimés mais peut également être constituée de tout support audio, vidéo, multimédia ou restant à imaginer ; on peut donc compter en son sein des CD/DVD, des livres d'artistes, des jeux de plateau et des jeux vidéo, des ressources numériques, des outils, des logiciels applicatifs, des sérigraphies, des instruments... la liste n'est pas fermée.

Cette offre doit répondre aux usages mouvants des publics et doit donc suivre ses évolutions pour assurer un accès aux contenus le plus large et direct possible. Il ne s'agit pas de remplacer un type de support par un autre ou de remplacer progressivement toute offre matérielle par son pendant numérique et dématérialisé. La proposition doit au contraire constituer une offre hybride, mettant toujours à disposition la forme la plus pertinente et le support le plus adapté au contenu et à ses modes d'accès en sachant qu'il existe souvent un grand écart entre des publics qui souhaitent conserver des pratiques très traditionnelles et des publics qui veulent des nouveaux usages, des nouveaux supports, etc.

- **Orienté public.** Ce principe se décline dans la gestion de ses collections. Il faut donc prendre en considération la diversité des publics dans toutes ses caractéristiques (âges, niveaux de maîtrise de la lecture ou de l'accès à l'information, etc.) et doit intégrer des éléments de mesure des attentes des publics, ses requêtes et ses usages, au sein de la bibliothèque et à l'extérieur (succès commercial ou critique, actualité des sujets ou auteurs, etc.).
- **L'accès aux documents** et aux contenus est facilité par leur classement et leur valorisation par le personnel de la bibliothèque. La règle privilégiée est le libre accès, tous les documents et contenus sont librement consultables sur place par tous les publics. La possibilité d'emprunt par tous les usagers abonnés au réseau des bibliothèques du Grésivaudan est la règle privilégiée pour tous les documents.
- Le personnel de la bibliothèque est lui-même **producteur de contenus**, destinés à enrichir l'offre documentaire et à mettre en perspective les sujets abordés et proposés aux usagers. Ces contenus produits par le personnel salarié ou bénévole de la bibliothèque, éventuellement coproduits avec les usagers, constituent en eux-mêmes une offre documentaire demandant à être valorisée, actualisée régulièrement, pensée en fonction des usages des publics et de la complémentarité des offres et des supports, portant sur tous les domaines de la connaissance.

Sélection et acquisition

Pour mener à bien les travaux de sélection puis d'acquisition des éléments venant constituer l'offre documentaire, l'agent et les bénévoles de la bibliothèque s'appuient aussi bien sur les outils professionnels internes que sur des outils de veille externes (presse imprimée et en ligne ; actualité culturelle généraliste ou spécialisée ; production éditoriale de bibliothèques, d'associations professionnelles et d'institutions de référence ; chiffres de vente ou de

fréquentation ; catalogue des éditeurs et bibliographies commerciales ; plateformes communautaires ou personnelles d'amateurs, de passionnés ou d'experts).

Si l'offre documentaire doit être représentative de la diversité des courants et des opinions, des restrictions peuvent s'appliquer à l'acquisition de documents du fait d'éléments financiers, de considérations portant sur les conditions de conservation des ouvrages ainsi qu'à des documents émanant directement de partis politiques ou d'institutions religieuses, ou relevant de la communication d'entreprises. Est exclue des acquisitions de lecture publique toute publication de groupement reconnu sectaire ainsi que tout document sous le coup d'une condamnation judiciaire, ou ne respectant pas les principes de la Constitution ou les lois, ou encore marqué par la dangerosité technique ou sanitaire de préconisations faites dans le document.

La bibliothèque sélectionne et acquiert des documents en fonction de leurs qualités formelles ou scientifiques, de leur succès public, de la cohérence de la collection considérée dans son ensemble et/ou de leur caractère singulier et original.

Les supports et types de documents

La bibliothèque achète des romans, des romans en gros caractères, des bandes dessinées, des mangas, des documentaires, des livres CD et des kamishibais. Elle n'achète pas de CD, de DVD ni de livre audio.

Les ressources numériques sont proposées par la médiathèque départementale, et pour les livres numériques par le réseau du Grésivaudan. Les bibliothécaires réseau des médiathèques de Crolles et Pontcharra établissent des sélections. L'offre est centralisée sur le portail des bibliothèques du Grésivaudan. Une connexion spéciale a été mise en place pour que chaque abonné puisse trouver en streaming ou en téléchargement : des livres numériques (proposés par le Grésivaudan et la MDI), mais également de la musique, des films et des films documentaires, de la presse, des cours d'autoformation et des ressources pour les enfants - applications éducatives par exemple, proposés par la médiathèque départementale.

Les niveaux d'acquisition

Les bibliothèques du réseau ne sont pas universitaires ainsi leurs acquisitions sont pour un large public. Elles n'ont pas pour but de posséder un fonds spécialisé ou très spécifique. Seuls les documents de niveau 1 et 2 seront donc intégrés et/ou achetés par la bibliothèque. (1 = niveau élémentaire, facile, initiation, lecture aisée ; 2 = niveau de bonne vulgarisation, lecture moyenne)

Les suggestions

Toutes les suggestions de lecteurs sont la bienvenue et sont évidemment prises en compte. Chaque proposition est traitée et évaluée. Ainsi, plusieurs questions entrent en jeu avant que les bibliothécaires ne fassent d'achat :

- Le document était-il déjà présent dans une autre bibliothèque du réseau ? Combien de fois ?

- Est-il assez récent ?
- N'est-il pas trop pointu ou spécialisé ?
- N'a-t-il pas d'équivalent dans la Médiathèque ?
- Fait-il parti d'une série ? Et si oui est-elle longue ? Possède-t-on les autres numéros de la série ?
- La MDI ou le réseau possède-t-il ce document ?
- Le budget le permet-il ?

Le désherbage

Les critères détaillés concernant le désherbage sont accessible dans la délibération du 19 juin 2018¹² mais de manière générale, la bibliothèque se base en premier lieu sur le principe :

«Si un document intègre le fonds, un autre doit être désherbé »

Il est à rappeler que la bibliothèque n'a aucune vocation de conservation.

¹² Annexe F : Délibération du conseil municipal sur la régulation des collections et la mise en place de règles de désaffectation et d'aliénation de ces documents (19 juin 2018)

Annexes

Annexe A : Charte des bibliothèques adoptée par le conseil supérieur des bibliothèques le 7 novembre 1991

Annexe B : Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique (1994)

Annexe C : La politique d'acquisition en 12 points (Association des bibliothécaires de France, 1992)

Annexe D : Recommandation du ministère de la Culture pour les bibliothèques municipales en fonction du nombre d'habitant dans la commune (2012)

Annexe E : Délibération du conseil municipal n° 2020-121 du 15/12/2020 portant approbation des tarifs d'inscription et suppression de pénalités de retard au 01/01/2021

Annexe F : Délibération du conseil municipal n° 2018-050 du 19/06/2018 portant régulation des collections et la mise en place de règles de désaffectation et d'aliénation de ces documents (19 juin 2018)

Annexe G : Délibération du conseil municipal n° 2020-120 du 15/12/2020 portant approbation de la politique documentaire 2021-2023.